

Fiche de données de produit

RESOPAL® Stratifié

HPL suivant la norme DIN EN 438

Cette fiche d'informations décrit la composition des panneaux HPL RESOPAL® et donne des indications sur leur manipulation, leur mise en œuvre, leur usage et leur élimination. Les panneaux HPL RESOPAL® ne sont pas des matières dangereuses au sens où l'entend la législation sur les produits chimiques et ne requièrent donc ni marquage particulier ni création d'une fiche de données de sécurité.

- 1 Descriptif et composition du matériau
- 2 Stockage et transport
- 3 Manipulation et mise en œuvre des stratifiés HPL RESOPAL®
- 4 Aspects environnementaux et relatifs à la santé lors de l'utilisation
- 5 Maintenance, entretien et nettoyage
- 6 Stratifiés HPL RESOPAL® en cas d'incendie
- 7 Récupération d'énergie
- 8 Élimination des déchets
- 9 Données techniques

1 Descriptif et composition du matériau

Les stratifiés RESOPAL® sont des panneaux stratifiés haute pression (HPL) décoratifs conformes aux normes EN 438 et ISO 4586.

Les panneaux HPL RESOPAL® sont composés de plusieurs couches de fibres de cellulose (généralement du papier), imprégnées de résines synthétiques thermodurcissables au moyen d'un procédé thermique et à haute pression. Ce procédé alliant simultanément chaleur ($\geq 120^{\circ}\text{C}$) et pression spécifique élevée ($\geq 5\text{ MPA}$), permet de liquéfier puis de durcir la résine synthétique thermodurcissable pour obtenir ensuite un matériau homogène et sans pores (masse volumique apparente $\geq 1,4\text{ g/cm}^3$) avec la surface souhaitée.

Plus de 60 % des panneaux HPL RESOPAL® sont généralement composés de papier, les 30 à 40 % restants de résine phénol-formaldéhyde pour les couches centrales et de résine mélamine-formaldéhyde pour la couche superficielle de décoration.

Ces deux résines sont thermodurcissables. Elles présentent une structure tridimensionnelle chimique irréversible et constituent un matériau durci stable, dont les propriétés divergent radicalement de celles des matières brutes initiales.

Les stratifiés HPL RESOPAL® sont disponibles dans une variété de dimensions, épaisseurs et motifs en surface.

Lorsqu'une protection élevée contre l'incendie est exigée, la couche centrale est munie d'un matériau supplémentaire ne contenant aucun halogène.

2 Stockage et transport

Le stockage et le transport doivent s'effectuer suivant nos recommandations ; des mesures de précaution particulières ne sont pas nécessaires. Conformément aux dispositions en vigueur en matière de transport, les stratifiés HPL RESOPAL® ne sont pas classifiés comme matières dangereuses ; un marquage particulier n'est donc pas nécessaire.

3 Manipulation et mise en œuvre des stratifiés HPL RESOPAL®

Les consignes de sécurité usuelles relatives au dépoussiérage et à la protection contre l'incendie doivent être observées lors de la mise en œuvre des stratifiés HPL RESOPAL®.

En raison de la présence d'arêtes vives, il est conseillé de porter des gants de protection lors de la manipulation des stratifiés HPL RESOPAL®. Le contact avec de la poussière issue des stratifiés HPL RESOPAL® ne pose aucun problème particulier ; il existe cependant un nombre limité de personnes, qui présentent des réactions allergiques aux poussières de tout genre (et donc aussi à la poussière émanant des stratifiés HPL).

4 Aspects environnementaux et relatifs à la santé lors de l'utilisation

Les stratifiés HPL RESOPAL® sont composés d'une matière synthétique thermodurcie et donc inerte. L'émission de formaldéhyde des stratifiés HPL RESOPAL® se situe bien en dessous de la valeur seuil autorisée par la loi pour les matériaux dérivés du bois. En raison de leur imperméabilité extrêmement faible, les stratifiés HPL RESOPAL® sont particulièrement appropriés pour former un barrage contre les éventuelles émissions de formaldéhyde émanant du matériau support.

Il n'existe aucune migration s'exerçant sur les produits alimentaires et donc le contact des stratifiés HPL RESOPAL® avec les produits alimentaires ne pose pas de problème et est autorisé.

Les surfaces décoratives résistent à tous les solvants et produits chimiques ménagers ; ce matériau est ainsi utilisé depuis de nombreuses années dans des domaines d'application où propreté et hygiène priment.

La surface fermée des stratifiés HPL RESOPAL® peut être désinfectée de manière simple avec de l'eau chaude, de la vapeur et tous les produits de désinfection comme ceux utilisés dans le milieu hospitalier et autres domaines spécialisés.

Les stratifiés HPL RESOPAL® sont des produits issus d'un processus et non des substances chimiques, ils ne sont donc pas assujettis à la réglementation REACH. Il est néanmoins important d'assurer un échange d'informations avec les fournisseurs de matières premières concernant les composants relevant de la réglementation REACH.

5 Maintenance, entretien et nettoyage

Les surfaces RESOPAL® ne sont pas corrosives et ne s'oxydent pas. Elles ne nécessitent aucun traitement de surface particulier (laque ou revêtement).

Toutes les surfaces RESOPAL® peuvent être nettoyées avec des solutions savonneuses non agressives. Les solvants permettent en général d'éliminer les saletés persistantes. Les produits de nettoyage abrasifs (p. ex. poudre à récurer) sont à proscrire.

6 Stratifiés HPL RESOPAL® en cas d'incendie

Les stratifiés HPL sont difficilement inflammables et ont la propriété de retarder la propagation des flammes, ce qui rallonge le temps d'évacuation des locaux. En cas de combustion incomplète, la fumée peut contenir des substances toxiques comme tout autre matériau organique.

Les stratifiés HPL RESOPAL® peuvent cependant atteindre la meilleure classification possible conformément à la norme française NFF 16101 pour les matériaux organiques de surface (au moins F2 pour la densité des fumées et la toxicité).

Lors d'incendies en présence de stratifiés HPL RESOPAL®, les mêmes techniques de lutte contre les incendies que celles utilisées pour les autres matériaux de construction contenant du bois peuvent être mises en œuvre.

7 Récupération d'énergie

En raison de leur puissance calorifique élevée (18 - 20 MJ/kg^{*}), les stratifiés HPL RESOPAL® sont particulièrement bien adaptés au recyclage thermique. Ils se transforment en cas de combustion complète à 700°C en eau, dioxyde de carbone et dioxyde d'azote. Les stratifiés HPL RESOPAL® offrent ainsi la condition nécessaire à un recyclage énergétique conformément au paragraphe 6 de la loi allemande sur la gestion du recyclage. Les conditions pour une bonne combustion sont garanties dans les installations d'incinération industrielles modernes, autorisées par les autorités. Les cendres issues de ces processus de combustion peuvent être déposées dans les décharges soumises à contrôle.

8 Élimination des déchets

Les stratifiés HPL RESOPAL® peuvent être déposés dans les décharges contrôlées conformes aux prescriptions actuelles nationales et/ou régionales.

* En comparaison : Puissance calorifique du pétrole brut = 37 - 41 MJ/kg ou du charbon = 28 - 31 MJ/kg.

9 Données techniques

9.1 Propriétés physiques et chimiques

9.1.1	État physique	solide
9.1.2	Masse volumique apparente	$\geq 1,4 \text{ g/cm}^3$
9.1.3	Solubilité	Insoluble à l'eau, l'huile, le méthanol, le diéthyléther, l'octanol-n, l'acétone
9.1.4	Point d'ébullition	aucun
9.1.5	Dégagements de gaz	aucun
9.1.6	Point de fusion	Les stratifiés HPL RESOPAL® ne fondent pas
9.1.7	Puissance calorifique	18 - 20 MJ/kg
9.1.8	Métaux lourds	Les stratifiés HPL RESOPAL® ne contiennent pas de combinaisons toxiques à base d'antimoine, de baryum, de cadmium de chrome III, de chrome IV, de plomb, de mercure ou de sélénium

9.2 Données de stabilité et de réactivité

9.2.1	Stabilité	Les HPL sont stables et constants ; ils ne sont ni réactifs ni corrosifs
9.2.2	Réactions dangereuses	aucune
9.2.3	Incompatibilité	Les acides agressifs ou les solutions alcalines endommagent la surface

9.3 Données de protection au feu et à l'explosion

9.3.1	Température d'inflammation	env. 400 °C
9.3.2	Point de flamme	aucun
9.3.3	Décomposition thermique	Possible au-dessus de 250 °C Émission possible de gaz toxiques (p. ex. monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, ammoniac) selon les conditions d'incendie (température, teneur en oxygène etc.). Les stratifiés HPL RESOPAL® sont classés comme sûrs selon la norme NF F 16101.
9.3.4	Fumée et toxicité	Les stratifiés HPL RESOPAL® sont classés F2 selon la norme NF F 16101
9.3.5	Inflammabilité	Les stratifiés HPL sont classés comme non inflammables Ils s'enflamment seulement en cas d'incendie réel sous l'action de flammes ouvertes.

9.3.6	Agents d'extinction	Les stratifiés HPL RESOPAL® appartiennent à la classe A. Le dioxyde de carbone, la pulvérisation d'eau, la mousse chimique sèche peuvent être utilisés pour éteindre les flammes. L'eau réprime et empêche la formation de nouvelles flammes. En cas d'incendie, les personnes doivent porter des appareils respiratoires et des vêtements thermo-isolants.
9.3.7	Risque d'explosion	La mise en œuvre, le sciage, le polissage, le fraisage des stratifiés HPL RESOPAL® produisent de la poussière de classe ST-1. Les dispositions de sécurité usuelles et une aération suffisante doivent être prévues.
9.3.8	Limite explosive	La concentration de poussières doit se situer en dessous de 60 mg/m ³
9.3.9	Protection contre l'explosion et l'incendie	En cas d'incendie, les stratifiés HPL doivent être traités comme des matériaux dérivés du bois.
9.4	Comportement électrostatique	Il minimise la production de charge électrostatique par changement de contact ou frottement avec d'autres matériaux. Pas de mise à la terre nécessaire. La résistance en surface s'élève à 10 ⁹ - 10 ¹² Ohm et la capacité de charge suivant CEI IEC 1340-4-1 s'élève à V < 2 kV. HPL est donc un antistatique.
9.5	Stockage et transport	Les stratifiés HPL RESOPAL® ne sont pas classés comme matières dangereuses pour le transport et ne sont donc pas soumis à des prescriptions particulières.
9.6	Mise en œuvre	Il est recommandé de porter des gants de protection pour se protéger des arêtes vives et des lunettes de protection pour éviter les risques de blessures aux yeux. Aucun équipement de protection particulier n'est requis, à l'exception des dispositions pour éviter la diffusion de poussières lors de la mise en œuvre.
9.7	Mesures pour la mise au rebut	Les prescriptions locales doivent être respectées. L'incinération doit s'effectuer dans des installations d'incinération industrielle autorisées par les autorités.
9.8	Aspects relevant de la	Les stratifiés HPL RESOPAL® ne sont pas considérés comme dangereux pour les hommes et les animaux. Il n'existe aucune attestation d'effets toxiques et éco-toxiques causés par les stratifiés HPL RESOPAL®. Les surfaces RESOPAL® ne présentent aucun danger d'un point de vue physiologique et leur contact avec des produits alimentaires est autorisé conformément à la norme EN 1186
9.8.1	Lieux de travail	Les consignes de sécurité usuelles pour le dépoussiérage doivent être appliquées.
9.8.2	Émission de formaldéhyde	< 0,4 mg/h m ² (contrôle suivant EN 717-2) < 0,05 ppm (lors du contrôle dans la chambre de test WKI)
9.8.3	Pentachlorophénol	Les stratifiés HPL RESOPAL® ne contiennent aucun PCP (pentachlorophénol).
9.8.4	Divers	Les stratifiés HPL RESOPAL® ne sont pas des matières dangereuses au sens de l'ordonnance sur les matières dangereuses.

Toutes les informations contenues dans cette fiche de données de produit sont basées sur l'état actuel de la technique mais ne constituent néanmoins aucune garantie. Aucune garantie n'est assurée concernant la conformité du produit à certaines applications ou domaines d'utilisation.